



## Vente appartement par une banque

Par **Chris 5474**, le **16/04/2019** à **20:54**

Je suis syndic bénévole d'une copropriété de 8 lots. Un de ces lots appartient à une banque. Je viens d'apprendre par un notaire (qui s'occupe de la vente) que cet appartement a été vendu sans publicité. En 2018, j'avais demandé par mail à la responsable de la Régie Immobilière de la banque de bien vouloir me prévenir en cas de vente de cet appartement. Un copropriétaire aurait pu être intéressé pour sa fille. Le notaire m'a informé que l'appartement avait été acquis par un couple dont la dame (avocate) travaille pour l'établissement.

Merci de vos réponses et me dire si cela est légal ?

Par **Visiteur**, le **16/04/2019** à **23:03**

Bonjour

Disposiez vous d'une réponse ou engagement pour cette opération ?

Si non, rien n'empêchait la vente de gré à gré.

Par **youris**, le **17/04/2019** à **09:53**

bonjour,

aviez-vous un document signé indiquant cet engagement du propriétaire de cet appartement ?

salutations